

DEPARTEMENT
DU NORD

COMMUNAUTE
DE
COMMUNES

 Flandre Lys
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 19/12/2019

Reçu en préfecture le 19/12/2019

Affiché le



ID : 059-245900758-20191212-2019_12_12_03-DE

Extrait du Procès-verbal des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 12 décembre 2019 à 19h00

Le 12 décembre 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M. Jean-Michel Laroye, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, Mme Bénédicte Brouard, M. Joël Duyck, Mme Marie-France CARREZ, M Philippe Kujawa arrivé au point 8, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Frankie Verwaerde, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration : M. Claude Beve procuration à Mme Doriane Jorisse
M Michel Dupas procuration à M. Michel Bodart
Mme Nathalie Debaisieux procuration à M. Jean-Philippe Boonaert
M. Philippe Kujawa procuration à M. M. Frankie Verwaerde jusqu'au point 7
M. Jean-Claude Thorez procuration à M. Pierre-Luc Ravet

Absente : Mme Sophie Caron

Absents excusés : M Bernard Cottigny,
Mme Anna Di Penta
M. Jacques Parent

Secrétaire de séance : Mme Geneviève Fermentel

Emploi et développement économique - ATPE : Subvention à l'entreprise Jeune et Jardin sur la commune de Laventie.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Vu la délibération du 27 mars 2019 actant le renouvellement d'une aide financière destinée à la création ou reprise des très petites entreprises sur le territoire de la Communauté de communes Flandre Lys (CCFL),

Vu l'accord du Conseil Régional,

La CCFL a été sollicitée pour l'octroi d'une subvention par la micro-entreprise Jeune et Jardin, créée en juillet 2019.

Cette entreprise, dirigée par M. Gauthier LESIGNE, propose des services de terrassement et travaux de bricolage.

Le plan de financement de l'entreprise propose les éléments suivants :

	Année 1	Année 2	Année 3
Chiffre d'affaire	33 020.00€	34 671.00€	36 641.00€
Rémunération du dirigeant	0.00€	0.00€	0.00€
Charges sociales Patronales	1 201.00€	2 371.00€	3 677.00€
Capacité d'autofinancement	20 131.00€	20 085.00€	20 198.00€
Remboursement d'emprunt	2 230.00€	3 380.00€	3 422.00€
Capacité d'autofinancement Nette	17 901.00€	16 705.00€	16 776.00€

La demande de subvention de l'entreprise porte sur l'achat d'une remorque double essieux, d'un motoculteur et d'un semoir.

	Montant HT
REMORQUE 2 ESSIEUX	5 700.00€
MOTOCULTEUR	8 040.00€
SEMOIR	1680.00€
TOTAL	15 420.00€

L'aide de la CCFL a été fixé à 25 % du montant des investissements éligibles (investissements à usage exclusif de l'activité professionnelle). L'aide pourra être au maximum de 3 855€.

Il est proposé au Conseil d' :

- AUTORISER le versement d'une subvention maximale de 3 855 euros à l'entreprise Jeune et Jardin,
- AUTORISER le Président à signer la convention établie entre la CCFL et l'entreprise Jeune et Jardin et tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre
Fait à la CCFL,

Le Président,
Bruno FICHEUX

